



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Tennis de Table.
Assemblée Générale du 19 juin 2021
Organisée en distanciel

L'A.G. est prévue en distanciel. La présence sera validée par la participation aux votes.

La procédure de connexion ainsi que la période de disponibilité des votes (qui commencera avant samedi) sera adressée au président de votre association avec un mot de passe personnel une semaine avant l'AG.

Horaire : Ouverture 9 H15
Début A.G. 9 H30

Ordre du jour

1. **9 H30** - Approbation du compte rendu de l'A.G. du 12 septembre 2020 - Sylvain FERRIERE
2. **9 H35** - Présentation des mesures de soutien et relance de l'activité des clubs - Jean-Luc GUILLOT et Gilbert CHAVEROT
3. **10 H05** - Présentation et Approbation du budget prévisionnel et des tarifs 2021-2022 – Gilbert CHAVEROT
4. **10 H35** - Approbation des modifications des Statuts et Règlement Intérieur – Sylvain FERRIERE
5. **11 H05** - Election complémentaire (médecin) au Conseil de Ligue – Sylvain FERRIERE
6. **11 H15** - Intervention de M. Antony SAVOIE de l'association « COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE ». Association travaillant sur la sensibilisation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement.
7. **12 H00** - Questions diverses
8. **12 H15** – Clôture de l'A.G.

Pièces jointes (disponibles sur le site) :

- Compte rendu de l'AG du 12 septembre 2020
- Fiche de présentation de l'association « COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE »
- Statuts et RI modifiés (modifications surlignées en vert)
- Fiche « questions diverses » qui doit parvenir au plus tard le 12 juin au secrétariat de ligue
- Fiche d'appel à candidature au collège « médecin » au Conseil de Ligue.
-

Documents qui seront publiés dès qu'ils auront été approuvés par le Conseil de Ligue du 05 juin

- Plan de soutien régional du tennis de table
- Budget prévisionnel et tarifs régionaux 2021-2022